



Armand PORTAZ
Serge Boijoux pour
relecture

CR Projet Véloroute Maurienne V67 Aiton Bonneval

Visioconférence
du 08 février 2022

Edition le 12 février 2022



Crédit photo : Armand Portaz



Crédit photo : Armand Portaz

VISIOCONFERENCE DU 8 FÉVRIER 2022

Présents

- Gérard Bochard : FF Vélo Maurienne (présent en fin de visio)
- Serge Boijoux : Délégué AF3V Savoie
- Jérémie Grisard et Fanny Vanlerberghe : Setec Organisation
- Vincent Hussel : Green Cycling
- Armand Portaz : AF3V Maurienne
- Florence Vincendet : Maurienne Tourisme

Excusés :

- ▶ Aude Morin : Elles font du vélo
- ▶ Catherine Bonne : Vélo à Vélo » et animatrice AF3V AURA
- ▶ Yves Mathieu : FFVelo AF3V Savoie
- ▶ Jack Tronel : Club Cyclo Maurienne
- ▶ Didier Chomaz : AF3V Savoie

Compte rendu

OJ :

- Tour de table virtuel
- Qu'est qu'une voie verte et une Véloroute ? Armand PORTAZ
- Les potentiels d'une véloroute Armand PORTAZ
- La multimodalité vélo Train-Bus Armand PORTAZ
- La stratégie de la Maurienne (Extrait Site SPM)
- Présentation de la mission de Setec Jérémie Grisard
- Présentation de projet Jérémie Grisard
- Echange et potentiel sur les itinéraires de découverte

Annexe

- Chaussée à Voie Centrale Banalisée
- Présentation de l'AF3V
- Présentation de Vélo et Territoire

Qu'est qu'une véloroute ?

- Itinéraire cyclable de moyenne et longue distance empruntant tout type de voies sécurisées. Il doit être continu, sécurisé, jalonné, entretenu, et relié à des services (transports en commun, hébergements, informations, lieux touristiques,...)
- petites routes peu circulées, départementales ou communales.
chaussée à voie centrale banalisée = CVCB = chaussidou
- Pistes cyclables séparées lorsque le trafic est important
- **Aménagements Inadaptés** : surlargeurs et bandes multifonctionnelles sur route à vitesse élevée
- la fréquentation d'une véloroute s'accroît avec la proportion de voies vertes qu'elle comporte



Crédit photo : Albert Cessieux



Crédit photo : VELO à vélo

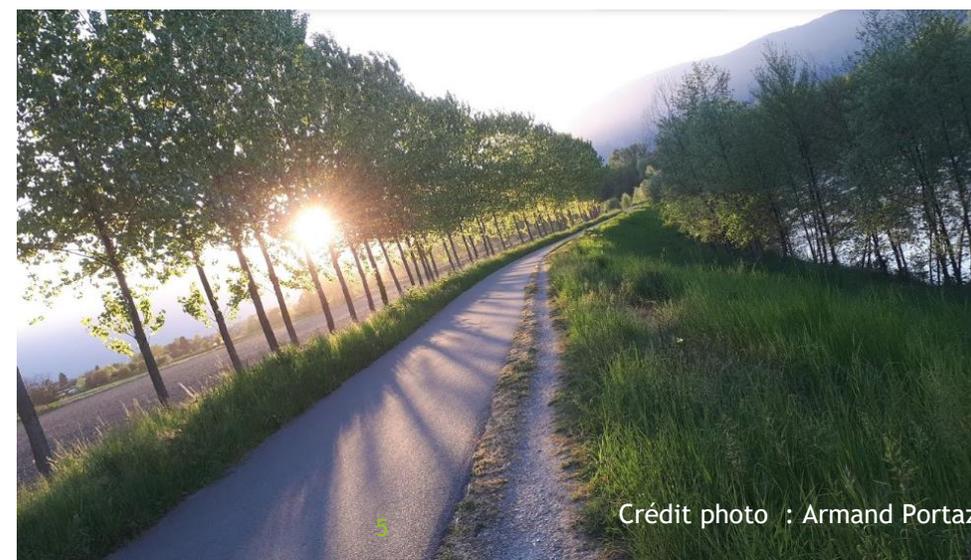
Qu'est qu'une Voie Verte ?

- Une voie verte est destinée aux déplacements non motorisés, piétons, cyclistes, rollers, personnes à mobilité réduite, voire aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale
- une voie verte est d'autant plus fréquentée par les cyclistes, qu'elle est intégrée à une véloroute
 - Ici sur la V63 dans le Grésivaudan

Vélo et Territoire donne la liste de différentes solutions de revêtement. [Plus d'info ici](#)



Crédit photo : Albert Cessieux



Crédit photo : Armand Portaz

Les potentiels d'une véloroute pour un territoire

- Favorise l'Ecotourisme en valorisant la découverte de son patrimoine culturel et naturel , tout en préservant l'environnement.
- Contribue à développer le commerce et l'accueil local (épicerie, restaurant, bar, hotel, gite, camping ...)

Conditions

- Importance de favoriser l'accès à vélo aux lieux et sites remarquables, afin de donner envie aux itinérants de rester le plus longtemps possible sur le territoire.
 - Chemins praticables
 - stationnements sécurisés pour vélos
- Disposer d'hébergements intégrant un accueil vélos
 - Label "Accueil Vélo"



Crédit photo : VELO à vélo



Crédit photo : Céline Decoster



Crédit photo : Armand



La Multimodalité

La Multimodalité Train + Vélo ou Bus + Vélo sont des solutions alternatives pour les tronçons difficiles d'une Véloroute.



Crédit photo : Armand Portaz



Crédit photo : Armand Portaz

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/emport-velos-autocars-fiches-retours-experiences>

Stratégie de la Maurienne

- ▶ La Stratégie de la Maurienne en faveur de la pratique du vélo est de changer de braquet.
 - ▶ Cf Cet Article

ITINÉRAIRE CYCLABLE DE FOND DE VALLÉE D'AITON À BONNEVAL SUR ARC

La Maurienne porte depuis plusieurs années une vision stratégique selon laquelle le vélo est un axe différenciateur par rapport à d'autres territoires de montagne. A travers la marque « La Maurienne le plus grand domaine cyclable du monde® », le Syndicat du Pays de Maurienne et Maurienne Tourisme travaillent conjointement à la structuration d'une offre "vélo".

Si l'offre pour le public cyclo-sportif est présente, elle l'est beaucoup moins pour d'autres pratiques : famille, loisirs, découverte ainsi que pour les trajets quotidiens.

L'ambition du territoire de Maurienne est ainsi de développer la pratique du vélo pour tous notamment par la réalisation d'un itinéraire cyclable en fond de vallée d'Aiton à Bonneval sur Arc.

La Maurienne avance dans ce sens et, après la définition d'un premier tracé sécurisé et accessible au plus grand nombre, les élus ont choisi de poursuivre la réflexion par le lancement des études complémentaires au niveau environnementale mais aussi par la réalisation d'études de maîtrise d'œuvre proposant des typologies d'aménagements, les travaux sur ouvrages d'arts, la création d'un réseau de haltes...

Vous trouverez ci-dessous le tracé avec les typologies d'aménagements proposés, le dossier de l'étude préliminaire et le document de travail sur l'Avant-Projet.

Les étapes à venir sont la **validation de l'avant-projet** par le comité syndical le 2 décembre 2020 et le dépôt du **dossier réglementaire "au cas par cas"** afin de permettre à l'autorité environnementale de donner un avis sur l'absence ou non d'impact majeur du projet sur l'environnement.

Présentation des missions de SETEC et Ingérop

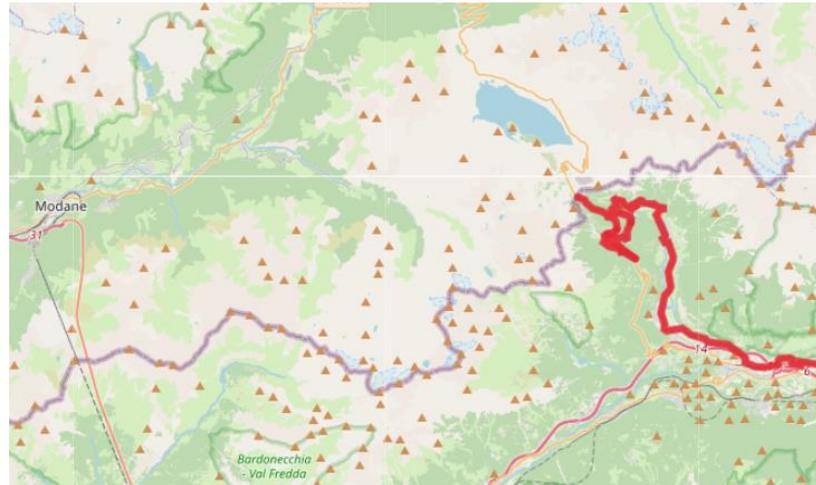
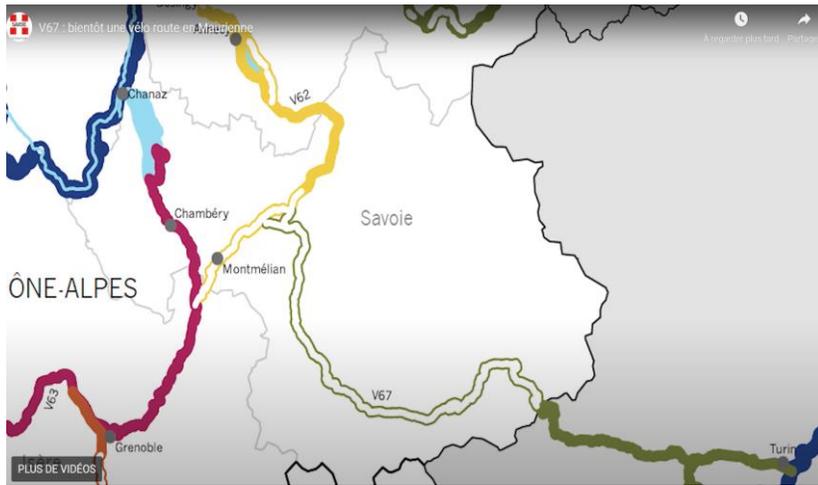
- ▶ Setec Organisation accompagne, au titre d'assistant à maîtrise d'ouvrage, la Région AURA pour la réalisation de la véloroute V67 de la Maurienne, sur la première phase du projet, soit 70 kms d'itinéraire à horizon 2026.
- ▶ L'accompagnement de SETEC s'exercera principalement sur les sujets suivants :
 - ▶ Management du projet
 - ▶ Pilotage d'opération
 - ▶ Suivi des procédures administratives
- ▶ Ingérop vient de se faire confier en février la maîtrise d'oeuvre pour :
 - ▶ Les études de niveau projet
 - ▶ Constitution des dossiers réglementaires
 - ▶ Dossier de consultation des entreprises de travaux
 - ▶ Direction d'exécution et de coordination des travaux
 - ▶ Opérateur foncier
 - ▶ Concertation et communication

Présentation du projet V67

Ce projet de 150 kms entre Aiton et Bonneval a été inscrit au Schéma Directeur National des véloroutes, comme un des maillons manquant vers l'Italie.

Ce sera un aménagement sécurisé et continu pour du loisir (famille et sportif), vélotaf et de l'itinérance.

- ▶ Côté France, la V67 se connectera sur les véloroutes existantes :
 - ▶ V62 en direction d'Alberville et Annecy et V63 en direction de Chambéry et Grenoble.
- ▶ Côté Italie elle s'insèrera au Mont-Cenis sur le [réseau cyclable Italien](#)
 - ▶ La sécurisaton de la montée du col du Mont-Cenis n'a pas été prévue à ce jour
- ▶ Le financement de la première partie de 71,5 kms est estimé à 20 M€ (études, travaux et jalonnement compris).
 - ▶ Elle est financée à hauteur de 50% par la Région AURA et son financement n'est pas encore entièrement bouclé



Plus de détails : Cliquez sur l'une des cartes

Présentation du projet V67

- ▶ La première phase du projet a été portée par le SPM
 - ▶ les études de faisabilité, préliminaires, avant projet, dossiers environnementales et études des entrées de la ville de Saint Jean de Maurienne
- ▶ Le SPM restera actif pour le suivi des travaux et la mise en tourisme de la véloroute.
- ▶ **Phase 1 des travaux**
- ▶ La première partie qui sera sécurisée à **horizon 2026**, concerne les tronçons de :
 - ▶ Aiton Villargondran
 - ▶ La traversée de Saint Michel de Maurienne
 - ▶ Le Freney Modane- Avrieux
 - ▶ Bramans Termignon
 - ▶ Bessans
- ▶ **Phase 2 du projet**
 - ▶ A l'état d'étude préliminaire. Il est estimé à 15 M€ non financé et concerne les tronçons de:
 - ▶ Bourgneuf-Aiton
 - ▶ Villardgondran St Michel et Saint Michel le Freney
 - ▶ Modane-Bramans
 - ▶ Termignon-Bessans et Bessans Bonneval

Echanges entre participants

- ▶ D'un point de vue touristique, Florence Vincendet rappelle qu'une véloroute doit s'accompagner d'équipements d'accueil vélo, que ce soit pour du logement, de la restauration, du stationnement vélos sécurisés pour découvrir des sites touristiques.
 - ▶ Mais aussi d'un réseau de réparateurs et loueurs de vélos
- ▶ Armand Portaz précise qu'une véloroute est une colonne vertébrale, qui a besoin d'un schéma Directeur afin de proposer :
 - ▶ Des itinéraires de découvertes, comme par ex les barrières de l'Esseillons ou la Porte du Parc du Plan du Lac, accessible à ce jour par tous, grâce au développement du VAE.
 - ▶ Des aménagements cyclables internes aux villes et aux villages pour développer le vélo du quotidien, permettant de favoriser les déplacements domicile-école / travail / commerce.
- ▶ Vincent Hussel rappelle que Green Cycling est engagé depuis longtemps dans une démarche Eco-responsable (limitation des déchets et amélioration de la sécurité) sur les événements cycloportifs.
- ▶ Armand Portaz propose que les représentants de l'AF3V, FFVélo, du club cyclo local, et Green Cycling, puissent rejoindre le Comité d'Itinéraire afin d'apporter leur expertise d'usage à ce projet. Ce dernier est en discussion entre le SPM et le service en charge du développement touristique de la Région AURA
- ▶ Setec précise également que des actions de concertation sont en cours de lancement, et les différentes associations d'usagers notamment y seront associées.
- ▶ Une reconnaissance de l'itinéraire est prévue début septembre et sera organisée par l'AF3V

Phasage de l'itinéraire cyclable



ANNEXES



Amélioration sensible de la sécurité perçue

Plusieurs méthodes ont été utilisées pour mesurer la sécurité perçue de la CVCB : enquête sur le terrain (Hérault), questionnaire en ligne (Pays Voironnais, Saint-Omer), focus groupe (Pays Voironnais). Dans l'immense majorité des cas, les cyclistes déclarent un niveau de sécurité en forte progression, avec des conditions de dépassements perçues comme nettement améliorées, même en présence d'un trafic automobile soutenu, comme

Schema de principe CVCB.

c'est le cas à Saint-Omer. Les cyclistes ont majoritairement le sentiment que les véhicules s'écartent davantage et roulent moins vite quand les véhicules les dépassent, ce qui n'est pas forcément confirmé par les mesures objectives.



Commentaires réunion :

A voir sur le terrain si certaines parties de la Véloroute ne devrait pas être équipés de ce type d'aménagement pour améliorer la sécurité.

Chaussée à Voie centrale Banalisée (CVCB)

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/mieux-comprendre-chaussee-voie-centrale-banalisee>

[3 retours d'expérience](#)

https://www.cerema.fr/system/files/documents/2019/01/JOUANNOT-2018-06-Chaussee_voie_centrale_banalise.pdf

[Retour Expérience Herault :](#)

http://voiriepourtous.cerema.fr/IMG/pdf/7_atelier_1_cvcb.pdf

[Autres exemples](#)

http://voiriepourtous.cerema.fr/IMG/pdf/4_Voirie_pour_tous_10-02-2015_CVCB_cle5bf652.pdf

Véloroutes & Voies Vertes

- ▶ Le schéma national des véloroutes Voies Vertes a été adopté dans un décret ministériel du 15 décembre 1998. Ce schéma prévoit la création d'un réseau structurant de 7000 à 9000 km, traversant l'ensemble des régions Françaises, avec comme objectif la création d'emplois dans différents secteurs.
- ▶ Il s'inscrit dans un schéma Européen de véloroutes et de Voies Vertes.
 - ▶ par exemple « l'Euro Vélo 6 » qui se poursuit en France par l'itinéraire de la Loire à Vélo



<https://www.francevelotourisme.com/>



<https://www.francevelotourisme.com/conseils/preparer-mon-voyage-a-velo/eurovelo-france>

Présentation de l'AF3V

L'association

Nous sommes une association nationale d'usagers des véloroutes et voies vertes. Ensemble, nous travaillons pour qu'un jour, **tout le territoire français soit desservi par un vaste réseau d'aménagements sécurisés et de qualité.**

L'objectif : rendre les modes de déplacements actifs vraiment accessibles à tous !

En savoir plus >

REPRÉSENTER

L'AF3V représente les usagers des véloroutes et voies vertes auprès des pouvoirs publics.

Force de proposition, nous intervenons pour que les attentes des utilisateurs soient prises en compte dans les projets d'aménagements : réalisation de nouveaux itinéraires, résorption des coupures du réseau et amélioration de la qualité des infrastructures. Quand la concertation ne suffit pas, nous menons des actions ciblées de plaidoyer auprès des décideurs.

VALORISER LE RÉSEAU

L'AF3V assure la promotion du réseau des véloroutes et voies vertes, pour les déplacements de loisirs comme pour la mobilité du quotidien. Du vélotourisme sur de longues distances aux déplacements utilitaires de proximité, nous encourageons tous les usages possibles. Grâce à des actions régulières de communication, des balades ou des formations, **nous faisons découvrir les itinéraires et partageons les nombreux atouts du réseau avec le public.**

CONNAÎTRE

L'AF3V répertorie, cartographie et qualifie l'ensemble du réseau français des véloroutes et voies vertes. Un savoir que nous mettons à votre disposition, via notre **carte participative**. En parallèle, nous identifions les opportunités d'aménagement pour de nouveaux itinéraires, ou les points noirs du réseau qui restent à sécuriser. Grâce à la richesse de notre base de données et à la fiabilité de notre travail, nous sommes devenus un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

<https://www.af3v.org>

/

Présentation de Vélo et Territoire

L'association Vélo & Territoires

Mis à jour le 26 mars 2020

Vélo & Territoires est un réseau de collectivités (régions, départements, intercommunalités) mobilisées dans une dynamique collégiale pour construire la France à vélo en 2030. Au cœur de ce cap stratégique : achever les schémas vélo au profit de l'équilibre des territoires ; faire du vélo un outil de mobilité à part entière ; porter la France au premier rang des destinations mondiales du tourisme à vélo ; faire de la France une grande nation cyclable.

Le portrait de Vélo & Territoires

- **Force de proposition** : Vélo & Territoires est le représentant des territoires cyclables auprès des instances nationales et européennes.
- **Source d'expertise** : Vélo & Territoires est détenteur d'une expertise technique sur les politiques vélo des territoires capitalisée dans des publications.
- **Un réseau** : Vélo & Territoires est une plateforme d'échanges, de rencontres et de mise en relation entre les collectivités sur les politiques vélo.



Carte des adhérents Vélo & Territoires

- Partenaire [1]
 - EPCI [31]
 - Département [64]
 - Région [11]
- actualisation mars 2020

